



F N A P E E T H T

Fédération Nationale des Associations de Parents d'Elèves
de l'Enseignement Technique d'Hôtellerie et de Tourisme

www.fnapeetht.asso.fr - Tél: 01 53 32 81 85

N° 8 Mars 2008

NOS ESSENTIELS ...

C'est devenu un rendez vous attendu de tous, notre journal doit être le reflet de vos attentes dans son contenu

Un petit rappel pour ne pas oublier que chaque APE sera sollicitée , à tour de rôle , pour rédiger l'Edito

Avril APE de St Quentin
Juin APE de Thonon

Ces pages vous sont ouvertes

SOMMAIRE

- ◆ Éditorial Lycée NICE
- ◆ Dates Portes Ouvertes
- ◆ Dossier Bac Pro en 3 ans

Éditorial

Réflexions de L'APE PAUL AUGIER sur les réformes en cours... suite à notre email de novembre

Dans son rapport d'observation (*) de l'expérimentation en cours sur la réforme du « Bac. Pro. 3 ans », laquelle s'appliquera dans 30 % des lycées hôteliers dès la rentrée 2008, l'Inspecteur Général de l'Éducation Nationale, Didier PRAT indique clairement les conditions nécessaires à la réussite de ce projet. Il insiste notamment sur le maintien des deux formes de parcours (BEP + Bac. Pro. 2 ans et Bac. Pro. 3 ans) car la grande majorité des élèves ou apprentis qui choisit cette orientation n'a pas les possibilités de suivre un parcours en 3 ans et qu'il y a lieu de ne pas oublier ce type de public en fermant prématurément les sections de BEP. Il recommande de laisser davantage d'initiative aux établissements pour adapter les parcours en fonction des publics, plutôt que d'imposer une seule alternative : le bac pro en quatre ans ou le bac pro en trois ans.

Ainsi, dans chaque établissement pourraient être organisés des parcours différenciés pendant un trimestre, un semestre, une année, deux, trois ou quatre années selon les besoins, afin d'amener chacun à la réussite au rythme le plus adapté.

Dans ces conditions, les résultats obtenus sont très positifs notamment grâce à la qualité du recrutement : élèves plus motivés, réduction de l'absentéisme, meilleurs résultats aux examens, forte implication des équipes pédagogiques.

Malheureusement il semble que là encore, la logique budgétaire prime sur la qualité de l'enseignement car aujourd'hui on s'oriente vers une généralisation des BAC. Pro. 3 ans et

la suppression pure et simple des sections de BEP.

A quoi bon cette expérimentation, ce rapport et ses conclusions si personne ne les respecte ?

Ne se doit on pas de réagir !

Et pour conclure sur une note pas plus optimiste, dans votre lycée, la DHG 2008 a été à nouveau amputée de combien d'heures par rapport à 2007 ?

Peut être un sujet à traiter dans notre prochain numéro des essentiels !

L'APE Paul Augier de Nice

(*) Rapport 2005-102 de septembre 2005

trf.education.gouv.fr/pub/edutel/syst/igen/bac_pro_3ans_2005.pdf

Dates des Journées Portes Ouvertes communiquées à ce jour.

Dates qui nous ont été communiquées

Lycée THONON - 08 Mars

Lycée St QUENTIN - 29 Mars

Le Touquet et Toulouse les ont déjà organisées

D'où est partie cette réflexion sur le Bac Pro en 3 ans ?

S'adressant à la presse le mardi 11 décembre, Xavier Darcos, ministre de l'Éducation nationale, a présenté son programme d'action et de travail pour le 2e trimestre de l'année scolaire 2007-2008. La réorganisation du temps scolaire, la rénovation de l'enseignement professionnel, la nécessité d'un consensus entre l'école et les familles et la revalorisation du métier d'enseignant sont au cœur des priorités ministérielles

Je veux aller plus haut pour répondre aux ambitions de l'enseignement professionnel

Il y a plus de vingt ans que la voie professionnelle est devenue, avec la création du bac pro, une filière à part entière du lycée conduisant, comme les voies générale et technologique, à l'obtention d'un diplôme de niveau 4. Aujourd'hui, près d'un lycéen sur trois est scolarisé dans un lycée professionnel. Ces lycéens ont droit à la même ambition que leurs camarades des voies générales et technologiques. Ils ont droit, comme eux, à faire partie de l'objectif des 80% d'une classe d'âge parvenant au niveau du baccalauréat et ce, d'autant plus que les niveaux de qualification requis sur le marché du travail ne cessent de progresser.

Or l'organisation du lycée professionnel est moins tournée vers l'objectif de l'obtention du baccalauréat que vers la préparation des élèves aux certifications de niveau 5 (B.E.P. et C.A.P.). Sur 100 lycéens qui intègrent le cycle de préparation du B.E.P., moins d'un sur deux (46%) décidera finalement de s'orienter ensuite vers la préparation d'un bac pro et environ un sur trois, seulement, obtiendra le diplôme. A ces niveaux de décrochage, il ne s'agit plus d'orientation, mais d'une sélection qui cache son nom, et dont les conséquences sont souvent dramatiques.

Le lycée professionnel doit offrir aux élèves un parcours plus souple, plus flexible, orienté vers la préparation du bac pro avec la possibilité d'un parcours en deux, trois ou quatre années :

- Les élèves voulant obtenir une qualification professionnalisante en deux ans pourront passer un C.A.P., soit directement après la troisième, soit en rejoignant la seconde année du C.A.P. à l'issue d'une seconde professionnelle.
- La préparation du baccalauréat professionnel s'étendra désormais sur trois ans, au lieu de quatre années aujourd'hui, une durée équivalente à celle des études suivies par les lycéens des voies générale et technologique. C'est la poursuite de l'expérimentation menée depuis 2001. Elle verra la mise en place d'un cursus plus cohérent, évitant les répétitions qui interviennent aujourd'hui entre la préparation du B.E.P. et celle du bac pro correspondant.

Première réaction de l'Union Nationale des Lycéens.

REFORME DU BAC PRO : INQUIETUDES LYCEENNES

Paris, le 16 Novembre 2007.

A l'heure où Xavier Darcos annonce une réforme du baccalauréat professionnel qui ferait passer le cycle BEP/Bac pro de 4 à 3 ans, l'UNL exprime son inquiétude par rapport à ce projet qui met en question la valeur de ce diplôme et entraînera de fortes modifications quant à l'organisation des enseignements, modifications qui auront des conséquences sur les conditions d'études des lycéens.

L'UNL est préoccupée par la réduction de la durée des études en voie professionnelle qu'induirait le nouveau schéma d'études proposé par le gouvernement. En effet, un an de moins pour préparer le bac pro, mais quel contenu ? Va-t-on devoir faire en trois ans ce qu'on faisait en quatre ? Seront-ce les parties BEP et CAP en deux ans qui seront réduites ou le Bac en lui-même qui passera de deux à un an ?

Si l'on s'oriente vers une condensation des programmes le risque est bien évidemment de défavoriser certains élèves qui rencontrent déjà des problèmes d'apprentissage. L'offre de formation en section professionnelle paraît de plus devoir se réduire avec la « simplification » des filières annoncée par le ministère de l'Éducation Nationale.

L'UNL s'interroge aussi sur l'impact d'un Bac Pro en trois ans sur les possibilités de réorientation et les passerelles à la disposition des lycéens en filière professionnelle. Les opportunités telles que les premières d'adaptation vers la filière technologique ou la poursuite d'études en BTS ou DUT seront-elles plus compliquées à saisir pour les élèves ?

Les lycéens qui préparent un Bac Pro souhaitent une revalorisation de ce diplôme et non une remise en cause de sa valeur comme celle qui pourrait être initiée par l'application des projets présentés actuellement. Qu'en est-il de l'ouverture des Bacs Pro à la culture, de leur accès à des matières comme la philosophie, les langues anciennes et les arts ? Si nous voulons une revalorisation du Bac Pro c'est à la fois pour permettre aux bacheliers de s'insérer dans le monde du travail mais aussi pour ceux qui le souhaitent de se réorienter ou de poursuivre des études post bac sans avoir besoin d'une « mise à niveau ».

Une réforme du Baccalauréat Professionnel est souhaitable pour l'UNL mais les propositions actuelles du gouvernement sur le sujet restent floues et n'ont été précédées d'aucune concertation avec les lycéens, pourtant premiers concernés. Les fortes inquiétudes des lycéens par rapport à ces projets doivent être entendues et il est nécessaire que des réponses claires y soient apportées le plus rapidement possible.

Floréale Mangin
Présidente de l'UNL

La rénovation de la voie professionnelle vise quels objectifs ?

- ◆ Réduire sensiblement le nombre de jeunes quittant le système scolaire sans qualification.
- ◆ Augmenter le nombre de bacheliers professionnels.
- ◆ Améliorer la lisibilité des diplômes pour les élèves et pour les chefs d'entreprise qui les recrutent.

Quelles sont les nouveautés du baccalauréat professionnel ?

Une formation en trois ans (seconde, première et terminale professionnelle) au lieu de quatre (deux ans de B.E.P. suivis de deux ans de bac pro) avec la garantie d'un diplôme de même valeur.

La création de classes de secondes professionnelles correspondant à de grands champs professionnels.

Un diplôme intermédiaire (B.E.P., C.A.P.) inclus dans le parcours en trois ans.

Des passerelles possibles à la fin de chaque année de bac pro vers le C.A.P.

Quand le bac pro en trois ans sera-t-il mis en place ?

La phase de généralisation débutera à la rentrée 2009 après que l'ensemble des concertations nécessaires aient été menées. L'expérimentation engagée en 2001 sera étendue en 2008.

Quels sont les avantages pour les élèves d'un bac pro en trois ans ?

- ◆ Valoriser le diplôme en l'alignant sur le bac général et le bac technologique qui se préparent en trois ans après la classe de troisième.
- ◆ Garantir aux élèves un cursus continu jusqu'au baccalauréat au sein du même établissement.
- ◆ Limiter les sorties prématurées.
- ◆ Favoriser l'accès au bac.

Faciliter la poursuite d'études supérieures (B.T.S.-D.U.T.).

Le parcours se réduisant d'une année, le niveau du diplôme reste-t-il le même ?

Oui. Cette évolution ne diminue ni la qualité de la formation, ni la valeur du diplôme obtenu. Le contenu et les modalités de délivrance du bac pro restent inchangés. Les compétences et les connaissances exigées au niveau des bacs pro en 3 ans sont celles exigées des bacs pro actuels.

Le cursus en quatre ans disparaît-il totalement ?

Non, les titulaires de C.A.P. pourront rejoindre une première professionnelle : ainsi le parcours vers le bac pro en quatre ans restera possible.

Quelles seront les possibilités pour les jeunes qui ne souhaitent pas continuer jusqu'au bac pro en trois ans ?

Des passerelles seront mises en place entre les formations. Le diplôme du B.E.P. sera accessible.

Pour ceux qui veulent entrer plus rapidement sur le marché du travail, les C.A.P. seront confortés.

Donc en aucune façon, le bac pro en trois ans ne va exclure des jeunes du système éducatif.

Toutes les filières professionnelles seront-elles concernées de la même manière par la mise en place du bac pro en trois ans ?

Non. Pour certaines filières comme l'hôtellerie restauration ou le bâtiment qui offrent des débouchés importants au niveau V, des modalités d'organisation spécifiques seront déterminées par les commissions professionnelles consultatives.

Mise à jour : décembre 2007